

Marché ciblé	<p>Enfants</p> <p>Familles</p> <p>Baby-boomers</p> <p>Jeunes couples</p> <p>Propriétaires ou employés clés d'une entreprise</p>
Régimes	<p>Vie entière 20</p> <p>Vie entière 100</p> <p>Temporaire 100</p>
Âge d'adhésion	0 à 75 ans
Tranches de montant d'assurance	<p>10 000 \$ à 49 999 \$</p> <p>50 000 \$ à 99 999 \$</p> <p>100 000 \$ à 249 999 \$</p> <p>250 000 \$ et plus</p>
Montant d'assurance	<p>Minimum : 10 000 \$</p> <p>Maximum : 10 000 000 \$</p> <p><i>Pour un montant d'assurance supérieur à 10 000 000 \$, veuillez communiquer avec votre représentant SSQ Assurance afin d'obtenir une soumission.</i></p>
Prestation d'invalidité extrême (incluse)	<p>Avant l'âge de 60 ans, 50 % du montant d'assurance initial pourrait être versé par anticipation jusqu'à un maximum de 250 000 \$ si l'assuré est en état d'invalidité extrême pour une période consécutive de 6 mois.</p>
Garanties supplémentaires	<p>Avenant en cas de maladie grave (20 000 \$, 3 maladies)</p> <p>Avenant jeunesse plus (assurance vie pour les enfants à charge)</p> <p>Exonération des primes en cas d'invalidité totale (délai de carence : 4 ou 6 mois)</p> <p>Décès et mutilation accidentels</p> <p>Bénéfice en cas de fracture</p>
Protection complémentaire	<p>L'assurance vie permanente peut être combinée avec les produits d'assurance Tempo Plus, vie temporaire et maladies graves.</p>
Frais de contrat	<p>60 \$ pour l'assuré principal</p> <p>25 \$ pour chaque assuré additionnel en multi-vie</p> <p>60 \$ pour les concepts conjoint 1^{er} décès et conjoint 2^e décès</p>

Vie entière 20

Description	Protection d'assurance vie permanente libérée de tout paiement de primes après 20 années de contrat. À l'âge de 100 ans, le montant d'assurance pourrait être versé en totalité, sur demande du propriétaire de contrat.
--------------------	--

Concepts	Individuel Multi-vie
-----------------	-------------------------

Garanties incluses	Valeurs de rachat garanties (<i>à compter du 10^e anniversaire du contrat</i>) Protection libérée réduite (<i>à compter du 10^e anniversaire du contrat</i>)
---------------------------	---

Vie entière 100

Description	Protection d'assurance vie permanente libérée de tout paiement de primes à l'âge de 100 ans. À l'âge de 100 ans, le montant d'assurance pourrait être versé en totalité, sur demande du propriétaire de contrat.
--------------------	--

Concepts	Individuel Multi-vie Conjoint 1 ^{er} décès (<i>jusqu'à 5 vies</i>) Conjoint 2 ^e décès (<i>2 vies</i>)
-----------------	--

Garanties incluses	Valeurs de rachat garanties (<i>à compter du 10^e anniversaire du contrat</i>) Protection libérée réduite (<i>à compter du 10^e anniversaire du contrat</i>)
---------------------------	---

Temporaire 100

Description	Protection d'assurance vie permanente libérée de tout paiement de primes à l'âge de 100 ans. À l'âge de 100 ans, le montant d'assurance pourrait être versé en totalité, sur demande du propriétaire de contrat.
--------------------	--

Concepts	Individuel Multi-vie Conjoint 1 ^{er} décès (<i>jusqu'à 5 vies</i>) Conjoint 2 ^e décès (<i>2 vies</i>)
-----------------	--